

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/09/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2018

Délibération n° D-2018-341

Réaménagement du groupe scolaire Jacques Prévert :
Demandes de financement auprès de l'Etat au titre de la DSIL,
du Département au titre du dispositif CAP 79 et de la
Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du PACT
2018-2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Développement Urbain et Habitat**Réaménagement du groupe scolaire Jacques Prévert : Demandes de financement auprès de l'Etat au titre de la DSIL, du Département au titre du dispositif CAP 79 et de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du PACT 2018-2020**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du projet de réaménagement du groupe scolaire Jacques Prévert afin d'assurer une meilleure organisation interne, une accessibilité aisée, fonctionnelle et protégée ainsi qu'une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie, la Ville de Niort va engager en début d'année 2019 les travaux de réhabilitation comprenant les éléments suivants :

- la finalisation des travaux du restaurant scolaire ;
- la création d'une salle de motricité et de sanitaires pour la maternelle ;
- le retrait des modulaires installés sur le site ;
- l'aménagement de l'espace de la cour maternelle ;
- la restructuration d'une classe pour l'école élémentaire ;
- une extension pour la création d'une salle périscolaire, d'un bureau, d'un espace accueil, et de sanitaires complémentaires.

Pour ce projet de mise aux normes et de sécurisation d'un établissement public contribuant au développement et à l'attractivité du territoire, la Ville de Niort sollicite des financements auprès de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement Local, du dispositif Départemental CAP 79 et du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de la CAN.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses éligibles en € HT en € HT		Recettes en €	
Travaux	846 496 €	Etat/DSIL (36%)	312 085 €
Maîtrise d'œuvre	24 504 €	Département/CAP79 (25%)	217 446 €
		CAN / PACT 2 (19%)	167 269 €
		Ville de Niort (20%)	174 200 €
Total en € HT	871 000 €	Total	871 000 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération de réaménagement du groupe scolaire Jacques Prévert ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat, du Département et de la CAN les subventions correspondantes et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY